

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05582

Numéro SIREN : 433 538 782

Nom ou dénomination : NEOCASE SOFTWARE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 23670

AGP

VOIRE PARTENARIAT EN AFFAIRES

SAS NEOCASE SOFTWARE
89 - 91 BOULEVARD NATIONAL
92250 LA GARENNE COLOMBES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

 **CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 110 054	1 107 525	2 529	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	271 163	99 691	171 472	189 770
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	19 005 914	1 421 835	17 584 079	15 710 445	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	24 803		24 803	24 803	
Autres immobilisations financières	171 511		171 511	173 647	
	TOTAL (II)	20 583 444	2 629 050	17 954 394	16 098 666
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				471 018
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	3 837 536	19 326	3 818 210	3 966 941	
Autres créances	709 919		709 919	894 491	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	185		185	185	
DISPONIBILITES	251 592		251 592	555 463	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	243 991		243 991	167 637
	TOTAL (III)	5 043 222	19 326	5 023 896	6 055 734
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)				276	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	25 626 667	2 648 376	22 978 290	22 154 676

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 919 962	4 919 962
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 357 501	10 357 501
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 666 945)	(4 129 916)
	Résultat de l'exercice	160 972	462 971
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 771 491	11 610 518
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		276
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		276
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 175 378	5 400 378
	Emprunts et dettes financières divers	551 942	78 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 930	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 711 964	1 774 232
	Dettes fiscales et sociales	1 284 835	1 165 671
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	75 341	57 007	
Produits constatés d'avance (1)	2 392 409	2 068 593	
	Total des dettes	11 206 800	10 543 882
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	22 978 290	22 154 676
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	160 972,35	462 971,06
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 473 870	7 190 882	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 272 650	5 929 615	11 202 265	10 249 391
	Montant net du chiffre d'affaires	5 272 650	5 929 615	11 202 265	10 249 391
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 750	28 734
	Autres produits			5 675	322 103
	Total des produits d'exploitation (1)			11 214 690	10 600 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 638 556	5 125 167
	Impôts, taxes et versements assimilés			204 574	244 191
	Salaires et traitements			4 255 951	3 486 072
	Charges sociales du personnel			1 888 309	1 577 155
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			28 779	26 957
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				14 663	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			27 209	56 495	
	Total des charges d'exploitation (2)			11 043 378	10 530 700
	RESULTAT D'EXPLOITATION			171 312	69 528

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		171 312	69 528
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	276	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	276	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		276
	Intérêts et charges assimilées (4)	325 897	258 224
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	325 897	258 499
RESULTAT FINANCIER		(325 621)	(258 499)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(154 309)	(188 971)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	295	18 768
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	295	18 768
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	282 688	208
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	282 688	208
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(282 393)	18 560
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(597 674)	(633 382)
TOTAL DES PRODUITS		11 215 261	10 618 996
TOTAL DES CHARGES		11 054 289	10 156 025
RESULTAT DE L'EXERCICE		160 972	462 971

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Préambule

Les notes ou tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Les comptes annuels de l'entreprise Neocase Software relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 22 978 290 euros

Chiffre d'affaires : 11 202 265 euros

Résultat net comptable : 160 972 euros

1 - Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière ainsi que dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et le nouveau règlement ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général(PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de 22 978 290 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 11 215 261 euros, un total **charges** de 11 054 289 euros, et un **résultat** de 160 972 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations,
- les stocks,
- les créances,
- les provisions,

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts-Comptables.

Il n'y a aucun changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation par rapport à l'exercice précédent.

2 - Notes relatives aux postes de bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

Investissements (Cf. tableau joint)

Amortissements (Cf. tableau joint)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions brevets et droits similaires : 1 an ou 3 ans, linéaire ;
- Installation générale agencement et aménagement : 10 ans, linéaire ;
- Matériel de bureau : 3 ans, linéaire ;
- Mobilier : 5 ans ou 10 ans, linéaire.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Il en est de même pour les créances rattachées à des participations, leur valeur d'inventaire étant notamment déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

Les immobilisations financières brutes liées aux participations de 19 005 912 euros représentent la valeur des titres de la filiale Neocase Inc. Compte tenu des prévisionnels d'activité, aucune provision n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Stocks de marchandises et en-cours de production

Néant

Créances

L'ensemble du poste client est constitué de créances commerciales prises en compte pour leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de leur risque d'irrecouvrabilité : celui-ci est apprécié en prenant en considération leurs risques spécifiques. Une provision est constituée à due concurrence le cas échéant.

Les dettes, créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de cette actualisation est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Valeur mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la société détient des valeurs mobilières de placement pour un montant de 185 euros.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles sont évaluées à la clôture sur la base de valeur liquidative au dernier jour de l'exercice (valeur d'inventaire).

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, à hauteur de la moins-value latente constatée.

Capitaux propres

Capital social

Il se compose de 49 199 620 actions, d'une valeur nominale de 0,10 euro entièrement libérées au 31/12/2019.

	Nombre d'actions en début de période	Variations sur l'exercice	Nombre d'actions en fin de période
Nombre d'actions	49 199 620	0	49 199 620
Valeur nominale	0,10	0	0,10
Capital social	4 919 962	0	4 919 962

Catégories d'actions

Il existe plusieurs catégories de titres :

- actions D : 18 454 760 titres ;
- actions B : 7 038 930 titres ;
- actions C : 10 385 760 titres ;
- actions ordinaires : 13 320 170 titres.

Provisions pour risques et charges

Néant

Dettes (Cf. tableaux joints)

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres informations

Le détail des charges comptabilisées d'avance, des produits à recevoir et des charges à payer est présenté ci-après dans les tableaux joints.

3 - Notes relatives au compte de résultat**Charges et produits d'exploitation****Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société est composé de quatre catégories de revenus :

- Produit SAAS : le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de la période d'utilisation du logiciel;
- Licence : le chiffre d'affaires est constaté à la date de livraison des licences;
- Maintenance : le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de la période de la maintenance;
- Service professionnel : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement des projets.

Le total du chiffre d'affaires pour l'exercice 2019 s'élève à 11 202 265 euros, en croissance de 9,30 % par rapport à l'exercice précédent (chiffre d'affaires 2018 : 10 249 391 euros).

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes tels que mentionnés dans la lettre de mission au titre du contrôle légal des comptes se répartissent ainsi:

- Pricewaterhouse Coopers : 22 000 euros.
- Présence audit & conseils : 15 000 euros.

Les honoraires afférents aux autres services se répartissent ainsi :

- Pricewaterhouse Coopers : 8 000 euros.
- Présence audit & conseils : 8 000 euros.

Charges et produits exceptionnels

Des charges exceptionnelles ont été comptabilisées pour un montant de 282 688 euros

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

correspondant majoritairement à des honoraires relatifs à la recherche et l'entrée de nouveaux investisseurs.

Des produits exceptionnels liés à des pénalités perçues sur ventes ont également été comptabilisés pour 295 euros.

Résultats et impôts sur les bénéfices

Le résultat comptable 2019 de l'exercice s'établit à 160 972 euros. Le résultat fiscal de la société avant imputation des déficits reportables est déficitaire de 430 642 euros.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 15 226 994 euros.

Neocase Software bénéficie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un crédit d'impôt recherche pour un montant de 597 674 euros.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi

Le CICE 2018 d'un montant de 53 311 € a été utilisé dans son intégralité pour financer des projets d'investissements nécessaires au développement futur de la société.

Résultat par action

Le capital social est composé de 49 199 620 titres. Le résultat net comptable est de 160 972 euros soit un résultat net par action de 0.00327 €.

4 - Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

L'épidémie de COVID-19 n'étant pas liée à une situation existante au 31 décembre 2019, les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne sont pas ajustés.

A notre connaissance à la date d'arrêtée des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La collectivité des associés en date du 20 février 2020 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.700.000 euros, par l'émission de 11.400 obligations convertibles en Actions E de 500 euros de valeur nominale chacune (les "OCAE") à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'Actions E dit "BSAE".

Conformément au procès-verbal du 26 décembre 2019, il a été décidé de procéder à une réduction de capital social de la société d'un montant de 3.935.969,60 euros ramenant le capital social à un

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

montant de 983.992,40 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des 49.199.620 actions existantes, en réduisant la valeur nominale de 0,10 euro à 0,02 euro et d'affecter le montant de la réduction au compte prime d'émission.

Cette opération a été comptabilisée après l'expiration du délai d'opposition en date du 7 février 2020.

Engagements et opérations non inscrites au bilan

Indemnités de Fin de Carrière

Les engagements de retraite sont constitués des indemnités de fin de carrière (IFC). Ils ont été évalués pour l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice, en application des dispositions de la recommandation CNC 2003-R.01. Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés.

Les principales hypothèses de calcul actuariel sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : déterminé en fonctions des tranches d'âge du personnel
 - 20-29 ans 30%
 - 30-39 ans 15%
 - 40-49 ans 10%
 - 50-59 ans 3%
 - >60 ans néant
- Taux de progression des salaires : 2 % (inflation incluse)
- Taux d'actualisation : 0,77 % (1,57 % en 2018)

Ainsi au 31/12/2019, les indemnités de fin de carrière de NEOCASE s'élèvent à 416 182 euros

Engagements donnés

Nantissement en faveur de KREOS sur les droits de propriété industrielle à titre de sûreté et de garantie des obligations.

Sociétés consolidantes, filiales, participations et entreprises liées

NEOCASE SOFTWARE SAS ne présente pas de comptes consolidés.

Tableau des filiales et des participations

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

	Ville / Pays	Pourcentage de détention
NEOCASE SOFTWARE INC.	Boston / Etats-Unis	100%
NEOCASE UK LTD	Londres / Royaume-Uni	100%

Neocase Software a participé le 17 juin 2019 à une augmentation de capital de sa filiale Neocase Software Inc. par incorporation de créances pour un montant de 1 873 633 euros.

Effectifs

L'effectif salarié moyen au 31/12/2019 de NEOCASE SOFTWARE SAS est de 63 salariés contre 55 l'exercice précédent.

Dirigeants

L'information concernant la rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 107 380		2 674			1 110 054
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 107 380		2 674			1 110 054
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	182 745					182 745
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	78 082		10 335			88 417
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 827		10 335			271 163
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	17 132 280		1 873 633			19 005 914
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	198 450		865		3 000	196 315
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 330 730		1 874 498		3 000	19 202 228
TOTAL	18 698 937		1 887 507		3 000	20 583 444

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 107 380	145		1 107 525
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 107 380	145		1 107 525
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	46 754	18 275		65 029
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	24 303	10 359		34 662
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 057	28 634		99 691
TOTAL		1 178 437	28 779		1 207 215

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	276		276	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		276		276	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	1 421 835			1 421 835
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	24 326		5 000	19 326
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		1 446 161		5 000	1 441 161
TOTAL GENERAL		1 446 437		5 276	1 441 161

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

5 000
276

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	24 803		24 803
	Autres immobilisations financières	171 511		171 511
	Clients douteux ou litigieux	23 191	23 191	
	Autres créances clients	3 814 345	3 814 345	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	597 674	597 674	
	Taxes sur la valeur ajoutée	96 409	96 409	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	15 836	15 836	
	Charges constatées d'avances	243 991	243 991	
	TOTAL DES CREANCES	4 987 760	4 791 446	196 315
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 175 378	2 600 378	2 575 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	143 000		143 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 711 964	1 711 964		
	Personnel et comptes rattachés	500 587	500 587		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 797	458 797		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	203 523	203 523		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	121 927	121 927		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	408 942	408 942		
	Autres dettes	75 341	75 341		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 392 409	2 392 409			
	TOTAL DES DETTES	11 191 870	8 473 870	2 718 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 000				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		855 435
Autres créances clients		851 318
<i>FAE PS AVANCEMENT</i>	177 539	
<i>FAE SAAS</i>	18 894	
<i>FAE NEOCASE hébergement</i>	654 886	
Autres créances		4 117
<i>FRS AVOIR ET REMISE A RECEVOIR</i>	4 117	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		2 385 761
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT. COUR/EMP. ETABL. CRED.</i>	710 969	710 969
Emprunts et dettes financières divers <i>ASSOCIES INTERETS C/C A VERSER</i>	8 942	8 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACTURES NON PARVENUES</i>	837 989	837 989
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV/CONGES PAYES</i> <i>PROV PRIMES A VERSER</i> <i>CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR PRIMES</i> <i>CHARGES FISCALES / CP</i> <i>ETAT-CVAE</i> <i>ETAT, FORMATION CONTINUE</i> <i>ETAT, EFFORT CONSTRUCTION</i> <i>AGEFIPH-TAXE TRVLLEURS HANDI</i>	379 791 99 700 152 422 46 859 8 148 14 274 50 135 18 493 5 496	775 319
Autres dettes <i>CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR</i>	52 541	52 541

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		243 991	243 991
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			243 991

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 392 409	2 392 409
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 392 409

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

NEOCASE SOFTWARE UK LTD (exercice clos 31/03/19 - 17 mois)	24 480	100,00	14 362
NEOCASE SOFTWARE USA INC	(2 931 969)	100,00	(2 279 496)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Neocase Software SAS

**Rapport spécial des Commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Présence Audit & Conseils
23275, rue de Berri
75008 Paris

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Neocase Software SAS
89, boulevard National
92250 La Garenne Colombes

A l'Assemblée Générale de la société Neocase Software SAS,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Convention de mandat et d'assistance avec EMR Consulting

Votre société a contracté le 16 janvier 2019 un contrat avec la société EMR Consulting portant sur le conseil et l'assistance dans le cadre du projet de cession de Neocase Software SAS.

L'objet de la convention porte sur la direction opérationnelle de la Société par Didier Moscatelli et les modalités de la rétribution de sa mission de direction et de conseil dans le cadre du projet de cession de la société.

La rémunération s'est élevée pour l'exercice 2019 à 237 780 euros pour la partie prestation et hébergement.

Neocase Software SAS
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)
Page 2

Avance en compte courants avec Iris Capital Fund II

Votre société a conclu le 7 juin 2019 une convention d'avance en comptes courant avec la société d'investissement Iris Capital Fund II.

L'objet de la convention est le financement relai sous la forme d'une ou de plusieurs avances en compte courant de votre Société pour un montant cumulé maximum de 800 000 euros afin de lui permettre d'assurer ses besoins immédiats en trésorerie. Les intérêts annuels sont à un taux de 4%.

Au 31 décembre 2019, l'avance en compte courant était de 400 000 euros.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris


Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Digitally signed by
Pierre Marty
Signé par : PIERRE MARTY
Heure de signature : 29/06/2020 | 10:22:22 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483
C: FR
Emetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
374F96E0D3584CD5AD4B41493D39EF01

Pierre Marty

Présence Audit & Conseils

DocuSigned by:
 Pierre Soullignac
E548204BC7B54E4...

29-06-2020 | 15:47 CEST

Pierre Soullignac

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: C0458A545DF34AFA941C0C368F5D8250

État: Complétée

Objet: Rapports Neocase

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 29

Signatures: 4

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

MARYANNICK PEYNAUD

Signature dirigée: Activé

63 Rue de Villiers

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Neuilly sur Seine, Neuilly sur Seine 92208

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

maryannick.peyraud@pwc.com

Adresse IP: 81.252.45.68

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: MARYANNICK PEYNAUD

Lieu: DocuSign

29/06/2020 09:44:33

maryannick.peyraud@pwc.com

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

Pierre MARTY

DocuSigned by:


 Pierre MARTY
374F96E0D3584CD...

Envoyée: 29/06/2020 10:01:45

Pierre.marty@pwc.com

Consultée: 29/06/2020 10:21:13

Partner

Signée: 29/06/2020 10:22:48

PricewaterhouseCoopers Audit

Sélection d'une signature : Style présélectionné

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

En utilisant l'adresse IP: 195.25.84.59

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: Signer Held EU Qualified

Émetteur de la signature: BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Pierre Soullignac

DocuSigned by:


 Pierre Soullignac
E548204BC7B54E4...

Envoyée: 29/06/2020 10:22:49

psoullignac@presenceaudit.com

Consultée: 29/06/2020 15:45:31

2

Signée: 29/06/2020 15:49:27

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Sélection d'une signature : Style présélectionné

Détails du fournisseur de signature:

En utilisant l'adresse IP: 195.135.97.251

Type de signature: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Localisation du fournisseur de signature: https://ps-w

Émetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - S11

s.ds.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign

Authentification: SMS (+33 6 08 65 86 56)

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 29/06/2020 15:45:31

ID: f844e6d0-3b96-49c6-91e7-64821b619b09

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Pierre Antoine Senard pierre-antoine.senard@pwc.com Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique Détails du fournisseur de signature: Type de signature: DS EU Advanced Authentification: Code d'accès Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offert par DocuSign	Copié	Envoyée: 29/06/2020 15:49:29

Événements de témoins	Signature	Horodatage
-----------------------	-----------	------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
----------------------	-----------	------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	29/06/2020 15:49:29
Remise certifiée	Sécurité vérifiée	29/06/2020 15:49:29
Signature complétée	Sécurité vérifiée	29/06/2020 15:49:29
Complétée	Sécurité vérifiée	29/06/2020 15:49:29

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, PricewaterhouseCoopers Audit (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact PricewaterhouseCoopers Audit:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To advise PricewaterhouseCoopers Audit of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at audit@pricewaterhousecoopers.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from PricewaterhouseCoopers Audit

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to audit@pricewaterhousecoopers.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number.

To withdraw your consent with PricewaterhouseCoopers Audit

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. . .

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify PricewaterhouseCoopers Audit as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by PricewaterhouseCoopers Audit during the course of your relationship with PricewaterhouseCoopers Audit.

NEOCASE SOFTWARE
Société par actions simplifiée au capital de 983.992,40 euros
Siège social : 89-91 boulevard National – 92250 La Garenne-Colombes
433 538 782 RCS Nanterre
(la « *Société* »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2020

[...]

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues aux articles 16 et 18 des statuts, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes,

constate que la bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 160.972 euros,

approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	160.972 euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	
Qui sera porté de	(3.666.945) euros
A	(3.505.973) euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée **prend acte** qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois derniers exercices clos.

Cette résolution est adoptée à la majorité de :

48.901.999 voix pour

0 voix contre

213.451 abstentions

* *

Pour extrait certifié conforme :



Le Président de la Société
EMR Consulting
Par : Didier Moscatelli

Neocase Software SAS

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

 **CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Présence Audit & Conseils
23-25, rue de Berri
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Neocase Software SAS
89, boulevard National
92250 La Garenne Colombes

A l'Assemblée Générale de la société Neocase Software SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Neocase Software SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Neocase Software SAS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 2

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous portons à votre attention les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués selon la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à contrôler les hypothèses retenues et à vérifier que la note aux Etats Financiers donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 4 juin et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des

Neocase Software SAS
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 3

comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Présence Audit & Conseils

Digitally signed by
Pierre Marty
Signed par : PIERRE MARTY
Heure de signature : 29/06/2020 | 10:22:22 CEST
O : PricewaterhouseCoopers Audit, OU : 0002 672006483
C : FR
Emetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
374F96E0D3584C05A4B41493D39EF01

Pierre Marty

DocuSigned by:
 Pierre Soullignac
E548204BC7B54E4...

29-06-2020 | 15:47 CEST

Pierre Soullignac